QUELQUES DATES

DEPARTEMENT 37

Adresse : 72 rue Walvein, 37000 Tours
Tél. : 02 47 37 60 00
Email : dd.37@apf.asso.fr
Blog : http://dd37.blogs.apf.fr
Facebook : APF France handicap Indre et Loire et Loir et Cher—37 et 41

DEPARTEMENT 41

Adresse : 1 rue Arago, 41000 Blois
Tél. : 02 54 43 04 05
Email : dd.41@apf.asso.fr
Blog : http://apf41.blogs.apf.fr
Facebook : APF France handicap Indre et Loire et Loir et Cher—37 et 41

NOS ÉMISSIONS RADIO « **SOLICAP** » AVEC RCF :

OCTOBRE
JOUR 29 : Émission Solicap 11h45-ESAT 37

DECEMBRE
JOUR 03 : Émission Solicap 11h45

JANVIER
JOUR 07 : Émission Solicap 11h45

FEVRIER
JOUR 11 : Émission Solicap 11h45

MARS
JOUR 18 : Émission Solicap 11h45

AVRIL
JOUR 22 : Émission Solicap 11h45

MAI
JOUR 27 : Émission Solicap 11h45

JUILLET
JOUR 01 : Émission Solicap 11h45

OCTOBRE
JOUR 29 : Émission Solicap 11h45—ESAT 41

NOVEMBRE
JOUR 02 : 2ème diffusion ESAT—19h12

DECEMBRE
JOUR 10 : Émission Solicap 11h45
JOUR 14 : 2ème diffusion 19h12

JANVIER
JOUR 21 : Émission Solicap 11h45
JOUR 25 : 2ème diffusion 19h12

MARS
JOUR 18 : Émission Solicap 11h45
JOUR 22 : 2ème diffusion 19h12

AVRIL
JOUR 15 : Émission Solicap 11h45
JOUR 26 : 2ème diffusion 19h12

MAI
JOUR 27 : Émission Solicap 11h45
JOUR 31 : 2ème diffusion 19h12

Une émission appelée Solicap est réalisée par plusieurs associations à tour de rôle grâce à la radio RCF. Choisissez votre fréquence et bonne écoute ! Si vous ratez l'émission rendez-vous sur le site RCF pour retrouver le podcast (rcf.fr) ou sur nos blogs ou les podcast sont également postés.

Ville	Blois	Chinon	Loches	Tours	Vendôme
Fréquence	96.4 FM	103.8 FM	105.8 FM	100.4 FM	101.9 FM

NOVEMBRE
JOUR 07 : Matinée info proches et SEP - Romorantin
JOUR 21 : Matinée info proches et SEP - Vendôme

Les matinées d'informations prévues pour les proches et les personnes ayant une SEP seront REPORTÉES. Pour plus d'informations, revenez vers la délégation du Loir-et-Cher au mois de Décembre.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

A la sortie de ce nouveau premier zoom territorial, nous souhaitons recueillir vos avis concernant celui-ci. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires ou toute éventuelle remarque à lena.herve@apf.asso.fr. Des rédacteurs sont également recherchés afin de créer un groupe de rédaction pour les prochains Zooms.

ZOOM TERRITORIAL
INDRE-ET-LOIRE LOIR-ET-CHER



Lettre d'information
destinée à l'ensemble des acteurs de **APF France handicap** |

Merci de veiller à sa bonne diffusion >>> par mail >>> imprimée >>> affichée >>> sur les réseaux… **N° 01 >>> Septembre-Décembre 2020**

SOMMAIRE

SUIVEZ-NOUS AU QUOTIDIEN


APF France handicap Indre et Loire et Loir et Cher _ 37 et 41

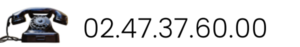


http://apf41.blogs.apf.asso.fr/
http://dd37.blogs.apf.asso.fr/


apffrancehandicap37_41

LES DELEGATIONS

APF France handicap Indre-et-Loire

72 rue Walvein, BP 60914
37009 Tours cedex 1
@ dd.37@apf.asso.fr

02.47.37.60.00

APF France handicap Loir-et-Cher
1 rue Arago
41000 Blois
@ dd.41@apf.asso.fr

02.54.43.04.05

ÉDITO

Chers lecteurs,

Quelle joie de pouvoir enfin partager avec vous cette nouvelle version de notre ZOOM ! Un Zoom que nous vous proposons sous une forme territoriale, couvrant autant les informations concernant notre association en Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire, que celles en région et au national. Vous découvrirez ainsi les actualités concernant la PCH, l'AEEH, l'AAH et le RSA, la spécificité de nos multiples structures sur le territoire, les actions de nos délégations et du GEM, et les messages de nos élus avant de clôturer en images !

Mais 20 pages ne suffisent pas, alors vous trouverez également notre action « chocolats » en feuillet libre… Nous espérons que ce N.1 vous plaira et vous souhaitons une bonne lecture ! *Cathrine Wirbelauer, Directrice de Territoire 37/41*

Hommage à un Grand Homme

La disparition d'un militant laisse toujours un grand vide. **Patrick Leproust**, l'un de nos pionniers, l'un de nos plus fervent militant, l'un de nos chers adhérents d'Indre-et-Loire nous a soudainement quitté un dimanche ensoleillé d'Août ! Patrick, figure centrale de notre délégation départementale mais aussi de tant d'autres lieux, …homme de culture, d'art, de spectacle, s'étant battu depuis plus de quarante ans, afin que les droits des personnes en situation de handicap soient respectés, afin que l'accessibilité de tout à tous soit possible, qui s'est battu pour que à Tours, sur son agglomération, dans le département et sur la région Centre Val de Loire le transport soit accessible à tous… Nous savons que Patrick aura su en inspirer plusieurs à suivre ses pas et à prendre la parole, comme la mémoire de son travail continuera d'orienter nos actions.

Patrick, ta passion et ton intelligence vont nous manquer !

>> **Directeur de publication :** Cathrine Wirbelauer >> **Rédaction :** Léna Hervé, Véronique Soullard, équipe rédaction >> **Photos :** Délégations APF France handicap Loir-et-Cher et Indre-et-Loire >> **Date de parution :** Octobre 2020 — APF France handicap territoire 37/41 —1 rue Arago, 41000 Blois >> *En application de la loi du 6 janvier 1978, Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

PCH et RSA

Vous êtes aidant auprès d'un jeune en situation de handicap de moins de 20 ans, vous pouvez donc prétendre à l'Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé (AEEH). Si vous réduisez ou cessez votre activité pour vous occuper d'un proche, vous avez le droit à des compléments tels que la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Vous souhaitez demander le Revenu de Solidarité Active (RSA) en plus ? Contrairement à ce que certaines CAF peuvent faire, la PCH est un droit qui ne doit pas être pris en compte pour le calcul du RSA.

Or la PCH devait être déclarée aux impôts pour les non-salariés et donnait lieux à des cotisations. Cette prestation n'est pas obligatoire à déclarer auprès de la CAF même si elle est imposable. Selon la loi et l'article R262-11 du Code de l'action sociale et des familles le dédommagement familial n'a pas lieu d'être intégré dans les ressources qui servent à calculer le RSA lorsqu'elle est versée à l'aidant d'un enfant de moins de 20 ans. De fait, elle n'impactera pas le montant du RSA à la baisse. En revanche lorsque le jeune à plus de 20 ans la PCH est considérée comme un revenu. Lorsque la PCH est perçue elle entre dans le calcul pour la prime d'activité à hauteur de 66%.

Étant donné que la CAF croise ses informations avec les impôts, ils peuvent croire que les parents ont repris une activité car il n'existe pas de case correspondant à l'aidant familial et les ressources déclarées pour le RSA ne sont pas différenciées en fonction de l'âge de l'enfant.

Si vous souhaitez faire valoir vos droits il faudra faire un recours administratif dans un délais de 2 mois auprès du Conseil Départemental. S'il n'y a pas gain de cause il faudra saisir le tribunal administratif dans les 2 mois. Les procédures peuvent prendre du temps (12 à 18 mois) mais les réponses peuvent arriver sous 3 semaines selon l'urgence.

Depuis du 1er janvier 2019, la PCH ne donne plus lieu à des cotisations et ne figurera plus dans les ressources à déclarer pour le RSA. La CAF prenant les ressources d'il y a 2 ans, l'accès au RSA sera peut être plus facile à partir de 2021.

Handicap.fr, « RSA : non, la PCH aidant familial n'est pas prise en compte »

A noter que l'AAH est passée à 902,70€ par mois depuis le 1er Avril 2020.

AAH et retraite

Depuis 2017, l'AAH et la pension de retraite peuvent être cumulées lorsqu'une personne atteint les 62 ans et est reconnue à au moins 80% invalide.

Depuis le 1er juillet 2020, les personnes atteignant l'âge de 62 ans et ayant déjà cotisées auront leur pension de retraite automatiquement attribuée. L'assuré reçoit un courrier 6 mois avant ses 62 ans l'informant de l'attribution automatique de la pension de retraite, il peut refuser cette attribution au plus tard 4 mois avant ses 62 ans par un courrier avec accusé de réception. Pour les personnes encore en activité ou n'ayant jamais eu d'activité professionnelle, après 62 ans, ils devront faire les démarches auprès de leur caisse de retraite au moment souhaité.

Handicap.fr, « AAH : la pension de retraite automatique dès le 1er juillet»

LA BARAQUE DU LIEN


Fresnes


Blois


La Chaussée St Victor


Romorantin


Vendôme


St Denis sur Loire


Vendôme


Blois


Vendôme


Chambon sur Cisse


Noyers sur Cher


Limeray

LES DOUCEURS RÉCRÉATIVES


Chinon-Guinguette


Joué-lès-Tours-Centre Nautique


Luynes


Tours-Jardin Botanique


La Riche-Château du Plessis



Rochecorbon-Guinguette

SÉJOUR ILE D'OLÉRON




Les masques transparents

Les masques sont aujourd'hui obligatoires dans les lieux publics, sauf pour les personnes « *dont le handicap le rend insupportable* » sous deux conditions : « *présenter un certificat médical ou tout autre document justifiant de son handicap et de l'impossibilité de porter un masque et prendre toutes les précautions sanitaires possibles* » d'après le site du secrétariat au Handicap.

La situation des personnes ayant pour habitude de lire sur les lèvres et de se fier aux expressions du visage est compliqué dans ces conditions. Aussi le 18 juillet, deux modèles ont été adoptés en accord avec les réglementations liées aux masques. Un se nomme Masque *Inclusif*®, il a été conçu par une start-up française et est fabriqué par APF France handicap entreprises. Le deuxième est appelé Smile d'Odiora et est fabriqué par une Entreprise Adaptée.


©Handicap.fr

Si vous souhaitez vous équiper ou équiper les équipes le personnel de vos structures de ces masques inclusifs, voici les deux liens importants :

https://apf-entreprises.fr/category/hygiene-et-protection-covid-19/

https://masqueinclusif.com/

Pour une quantité inférieure à 100 masques, vous pouvez effectuer une commande directement sur le site https://masqueinclusif.com/ (prix de 10.90€ HT par masque)

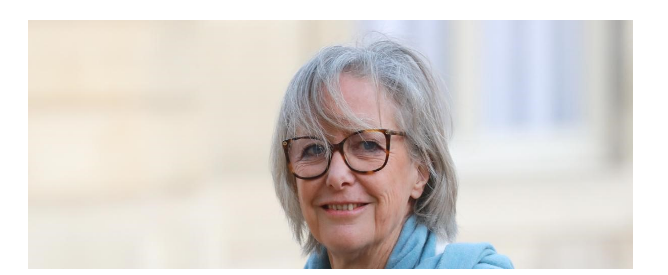
Au-delà de 100 masques à commander, vous pouvez adresser votre commande directement à christel.delarry@apf.asso.fr.

Il est lavable 20 fois à 60° et est disponible dans 2 modèles différents : élastiques ou lanières.

Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée du handicap

Trois semaines après la formation du nouveau gouvernement, les secrétaires d'état ont été nommés. Parmi eux, Sophie Cluzel de nouveau en charge du handicap pour sa 4ème année de représentation. Elle a porté de nombreux projets tels que l'école inclusive, la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés...

Elle est rattachée au premier ministre pour ce mandat et est « *très heureuse de pouvoir continuer à ancrer le handicap comme priorité du quinquennat* ».


©LUDOVIC MARIN / AFP ; francetvinfo.fr

Le giropode innovant

Des ingénieurs de l'entreprise Girolift ont conçu un fauteuil ressemblant à un giropode et muni d'une assise robotisée, il permet aux utilisateurs de s'asseoir et se redresser jusqu'à 70% tout en étant maintenu. Il se conduit en inclinant le corps, il est donc réservé aux personnes en mesure de contrôler leur torse. Ce giropode est fabriqué à Orléans, ses créateurs le voit comme un objet « moins stigmatisant ».


©Gyrolift

Contact :
Tél : 06 76 57 91 40
Mail : contact@gyrolift.fr
Site web : www.gyrolift.fr/

Assemblée Générale APF France handicap



Le Conseil d'Administration avait prévu de tenir l'Assemblée générale le 20 juin 2020 au Havre.

En raison des restrictions sanitaires, l'Assemblée a dû être repoussée. Elle a donc eu lieu le **samedi 26 Septembre dernier** en « multi-sites » à Paris et à distance pour les 14 autres sites (à Tours, pour notre région Centre Val-de-Loire). Les adhérents ont pu ainsi valider les rapports moral et d'activités 2019, les comptes 2019 et le rapport financier 2019. Malgré les difficultés liées à la pandémie, une large participation a été observée avec plus de 400 personnes qui ont pu voter en direct, un vrai succès. Merci à tous les organisateurs !

C.W.

INITIATIVES



©APF France handicap Oise

La friperie solidaire APF France handicap à Beauvais

« Au paradis des fringues »

Une friperie solidaire a ouvert ses portes en Novembre 2019. Elle permet aux bénévoles et aux adhérents de participer au tri et à la vente de vêtements de seconde main à bas prix. Elle a rouvert ses portes ce 1 juillet dans le respect des consignes sanitaires et est prête à accueillir les clients pour un moment de convivialité.



©Faire face

Qu'est ce que Faire face ?

Faire face est un magazine bimestriel conçu par APF France handicap la même année que l'association en 1933. Il a pour objectif d'accompagner les personnes en situation de handicap en leur donnant des astuces et de l'information. Il contient des rubriques évoquant des conseils pratiques de la vie quotidienne, les actualités quant aux aides techniques, aux droits et à la santé ou encore des dossiers avec des thématiques particulières. Faire face a également un site avec les dernières actualités concernant le handicap. Ce magazine possède de nombreux thèmes de dossier tel que : le handicap invisible, le numérique, l'AAH, la mobilité ou encore la santé.

Rapprochez-vous de votre délégation pour vous abonner à ce magazine.

Qu'est ce qu'un CAPFD ?

Un Conseil APF de Département (CAPFD) est un groupe de personnes élues représentant la délégation de leur département de résidence. Leur mandat dure 4 ans et est renouvelable. Leur rôle durant ce mandat est d'assurer la représentation et d'être les porte-paroles des personnes en situation de handicap et de l'association dans les commissions locales. Lors de ces commissions, les élus doivent prendre en compte l'orientation politique de l'association ainsi que la parole des personnes du département. Tous les adhérents peuvent être élus au CAPFD à condition qu'ils aient au moins un an d'ancienneté.

Le Conseil APF de Département (CAPFD) de Loir-et-Cher est à ce jour composés de **cinq élu(e)s et de 3 membres associés**.

Dans cette page, vos élus s'adressent à vous :

Nous espérons que cette période de confinement n'a pas été trop difficile pour chacun d'entre vous.

Les réunions mensuelles du CAPFD41 ont eu lieu en mars, avril et juin en vidéo conférence. Nous nous sommes réunis fin juillet dans les locaux de la délégation APF France Handicap de Loir-et-Cher avec masques, distanciation et gestes barrières bien évidemment. Depuis nous avons poursuivis nos réunions mensuelles et avons également eu l'occasion de rencontrer certains élus de notre département afin de leur faire part de nos inquiétudes quant à la prise en compte des besoins et des droits des personnes en situation de handicap en Loir-et-Cher. Nous poursuivons le combat sans relâche!

Les représentations dans les différentes instances ont été très restreintes et surtout téléphoniques. Nous avons malgré tout essayé de continuer à œuvrer pour vous et pour l'association. Nous tenons à remercier chaleureusement Sabrina, Virginie et Lara pour leur excellente initiative de la « Baraque du Lien ». Elles ont parcouru le département, ont rencontré un maximum d'adhérents et ainsi maintenu l'esprit de convivialité qui est un des piliers de notre association.

Nous espérons pouvoir vous revoir prochainement. Prenez soin de vous. Voici notre adresse électronique : cd.41@apf.asso.fr

Les membres élus du CAPFD 41



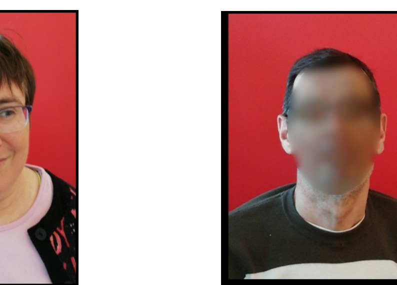
Elisabeth Gaillard
Représentante élue
Défense et Accès aux Droits
Accessibilité
Coordination du CAPFD



Christophe Zucchetti
Représentant suppléant
Compensation au handicap
Santé
Accessibilité



Estelle Laubert
Membre élue
CAPFR
Rupture de l'isolement
Santé



Jacques MASSON
Membre élu
Accessibilité
Sclérose En Plaques
Défense des droits

3 membres associés

Michèle Martinez

Monique Lebreton

Richard Barrelet

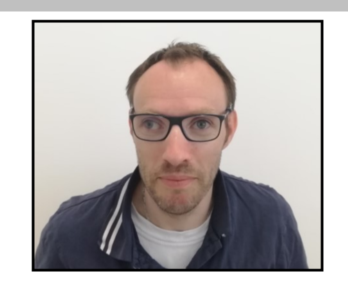


Elisabeth Charrier
Membre élue
Sclérose En Plaques
Défense des droits
Actions associatives

Le Conseil APF de Département (CAPFD) d'Indre-et-Loire est à ce jour composé de **sept élu(e)s et d'un membre associé**.
Dans cette page, vos élus s'adressent à vous :



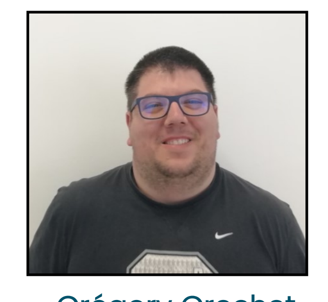
Gérard Chabert
Représentant élu
Coordination CAPFD
Droits des personnes
Santé



David Marquenet
Représentant suppléant
Accessibilité
Respect des personnes
Écoute des difficultés



Eric Bouchet
Membre Élu
Accessibilité
Tourisme et Handicap
Représentation des usagers



Grégory Crechet
Membre élu
Accessibilité
Représentation des usagers
Sensibilisation scolaire



Marine Barateau
Membre élue
Accessibilité
Droits sociaux
Autonomie



Aude Beney
Membre élue
Actions associatives
Représentant des usagers santé



Véronique Moulin
Membre élue
Actions associatives

1 membre associé
Martine Bertet

Le temps de confinement que nous venons de vivre aura favorisé la réflexion sur les façons d'améliorer notre communication.

Depuis longtemps nous utilisions la publication départementale "ZOOM 37" pour vous informer sur certaines actions de notre équipe. Mais la parution de ce petit journal est de plus en plus irrégulière. Plusieurs raisons à cela : le coût (impression et affranchissement), le temps passé à sa réalisation et surtout le nombre insuffisant de rédacteurs pour alimenter ses pages, tout en tenant compte de l'actualité. Maintenant c'est un zoom territorial qui sortira et qui nous permettra d'informer.

Aujourd'hui les nouvelles techniques d'information facilitent la diffusion de celle-ci.

C'est pourquoi, nous avons une rubrique sur le blog de la Délégation 37 d'APF France handicap appelée « Conseil APF du département ». Le but est de vous rendre compte plus rapidement des actions menées par le groupe des personnes que vous avez élues pour vous représenter.

Nous vous rappelons que le Conseil APF Départemental actuel est en place depuis 2019. Nous préparons actuellement un tableau qui vous permettra de savoir dans quelles instances sont présent.e.s les élu.e.s du CAPFD 37. Vous pourrez donc nous interpeller directement sur un thème précis.

La situation s'est améliorée en fin d'été, le calendrier des diverses commissions a pu se remplir. Nous avons pu retrouver nos places dans ces groupes, tout en respectant les mesures obligatoires de protection, bien évidemment.

N'hésitez pas à nous donner vos avis sur cette nouvelle façon de communiquer afin que nous puissions répondre encore mieux à vos attentes dans les semaines à venir. Voici notre adresse électronique : cd.37@apf.asso.fr

Les membres élus du CAPFD 37

Droit des enfants

Un collectif appelé AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfance) composé de 40 associations liées au domaine de l'enfance sont en collaboration avec le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement. Ils ont réalisé un rapport sur la situation des enfants en situation de handicap, leurs droits et la mise en application sur le territoire français à destination du comité des droits des enfants à l'ONU. Les inégalités déjà présentes ont été accentuées pendant la crise du Covid-19. Le rapport a été établi avec des jeunes du Groupe Enfance de Coordination Humanitaire et Développement. Le rapport évoque la santé, les inégalités, l'éducation, les situations socio-économiques et il prend en compte les avis des jeunes. Le groupe des jeunes de l'AEDE a également voulu réaliser un rapport pour le Comité des Nations Unies rédigé par leurs soins « Nos droits, nos voix, pour un futur qui nous ressemble ». Le droit des enfants est considéré comme une « priorité » même si la situation paraît ne pas être prise en compte, encore plus à la sortie de la crise sanitaire. Un examen de la France sera mené et AEDE, la société ainsi que des jeunes seront auditionnés début 2022 pour un examen par le comité en Mai 2022.

Pour une société inclusive aux enfants APF France handicap à réalisé en novembre 2019, un plaidoyer des enfants.



©AEDE

Défenseur des droits : qu'en est-il du bilan ?

En décembre 2006, l'Assemblée générale du Comité des Nations Unis a établi une Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) entrée en vigueur en France en 2010. Cette convention donne comme mission à l'état français de « garantir et promouvoir le plein exercice de tous les droits des hommes et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap » et d'appliquer des mesures en faveur de la convention. Ainsi, un défenseur des droits a été choisi par le gouvernement ayant pour rôle de s'assurer de l'application et de la promotion de la convention en lien avec les personnes en situation de handicap et les associations représentantes. Ce n'est que 4 ans plus tard que le rapport initial de la CIDPH est présenté au Comité de droits des Nations Unies et 6 ans après que le défenseur des droits fait son premier bilan et recommandations.

Depuis 2011, la situation des personnes en situation de handicap évolue car plus de 330 décisions ont été retenues par le gouvernement et le défenseur des droits a publié des outils tels que « l'emploi des femmes en situation de handicap » ou encore « emploi des personnes en situation de handicap et aménagement raisonnable ».

En 2019, la discrimination liée au handicap était le premier motif de réclamation.

Vous pouvez joindre les défenseurs des droits au 09 69 39 00 00 de 9h à 18h. Ou rendez-vous sur le site defenseurdesdroits.fr et prenez contact avec un délégué.

Jacques Toubon, son mandat arrive au terme

Jacques Toubon, défenseur des droits depuis 2014, termine son mandat. Après avoir travaillé sur tous les domaines de vie, il aura fait évoluer les décisions et la situation des personnes handicapées. Son travail a été remarqué par sa prise de position sur l'accessibilité et sur le respect et la promotion de Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) ainsi que la lutte contre la discrimination et tous les discours qu'il a pu avoir pour les droits des personnes en situation de handicap.

De nombreuses structures constituent les services 37 ...

Le pôle domicile 37

UN CENTRE RESSOURCE : Service d'évaluation et d'interventions ponctuelles à domicile.

Public : personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés résidant en Indre-et-Loire. Sans orientation de la MDPH, il permet d'évaluer la situation des personnes afin de répondre à leur demande par une intervention ponctuelle si cela s'avère possible. Si besoin, elles seront soutenues et orientées vers le service adapté.

ACCESS'HABITAT 37 : Service d'accompagnement à l'accès au logement.

Public : personnes en situation de handicap moteur (sans limite d'âge) qui recherchent un logement accessible et adapté en Indre-et-Loire. Sans orientation de la MDPH Il permet de faire correspondre l'offre et la demande de logements en développant le réseau partenarial.

Un PCPE : C'est un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées.

Public pour les personnes en situation de handicap (tout handicap et tout âge) et leurs aidants, résidant en Indre-et-Loire, sans solution adaptée à leurs besoins individuels ou en risque de rupture de parcours. Sur préconisation de la MDPH, Il permet d'anticiper et prévenir les ruptures de parcours, de faciliter le maintien à domicile, d'accompagner, de guider et de soutenir les aidants.

Le SAVS, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

et

Le SAMSAH, le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.

Public : pour les personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés résidant en Indre-et-Loire. Avec orientation de la MDPH, par un accompagnement personnalisé, les services facilitent le maintien à domicile et contribuent à la réalisation du projet de vie de la personne.

CENTRE RESSOURCE PARENTALITÉ : Service régional expérimental d'information et de conseil sur la parentalité des personnes en situation de handicap
Public : professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap souhaitant devenir parents. Sans orientation de la MDPH il a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de la région Centre Val de Loire de vivre la parentalité de la manière la plus ordinaire possible.

Sylvie PORHEL, Directrice du pôle domicile 37



Pôle domicile 37
APF France handicap
37/39, rue Walvein • 37000 Tours
Tél. : 02 47 76 05 08
pcpe.37@apf.asso.fr

Vous souhaitez connaître les structures dans votre département ?

En Indre-et-Loire

Entreprise adaptée
22 rue de Suède
37000 Tours
02 47 54 29 48

ESAT Touraine
12 rue Aristide Briand
37390 Notre Dame d'Oé
02 47 51 04 21

Pôle domicile 37
37-39 rue Walvein
37000 Tours
02 47 76 05 08

Délégation 37
72 rue Walvein
BP 60914
37009 Tours cedex 1
02 47 37 60 00

Direction régionale Centre Val de Loire
3 rue Pont de l'Arche
37550 Saint Avertin
02 47 37 85 68

LOIR ET CHER (41)
INDRE ET LOIRE (37)

En Loir-et-Cher

GEM en avant !41
85 rue du Foix
41000 Blois
02 54 58 88 43

SESSAD Blois
2 rue René Fonk
41000 Blois
02 54 42 30 98

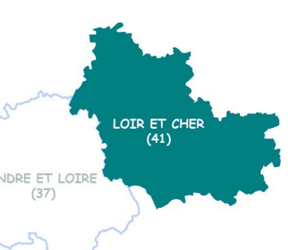
Foyer Jean Muriel Lunay
Domaine de la Montellière
41360 Lunay
02 54 73 56 02

SAVS Vendôme
1 ter rue Charles Peguy
41100 Vendôme
02 54 67 13 05

ESAT Lunay
ZI Fosse Tricot,
route de Vendôme
41360 Lunay
02 54 72 84 60

Délégation 41
1 rue Arago
41000 Blois
02 54 43 04 05

SAVS/SAMSAH Blois
1 rue Arago
41000 Blois
02 54 51 94 94



Votre équipe salariée en territoire



Cathrine WIRBELAUER — Directrice de Territoire des Actions Associatives 37/41

Solène HOUSSIN — Cheffe de projet régionale développement du pouvoir d'agir

GEM EN AVANT! 41 BLOIS

Virginie BODINEL — Coordinatrice

DÉLÉGATION 41 BLOIS



Sabrina CUNHA — Chargée du Développement des Actions Associatives



Lara DE PAIVA — Chargée du Développement des Actions Associatives

DÉLÉGATION 37 TOURS



Véronique SOULLARD — Chargée du Développement des Actions Associatives



Laure BURIN DES ROZIERS — Agent Associatif 37



Léna HERVÉ — Apprentie en communication

Les actualités du GEM En Avant!41

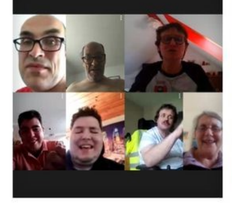
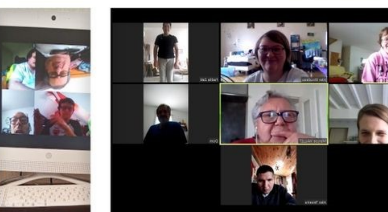
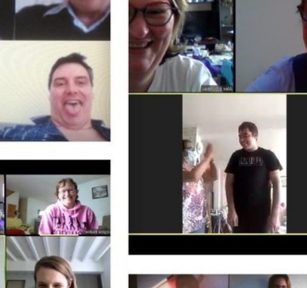
Le confinement et le déconfinement

Le confinement a été compliqué, nous étions prisonniers de notre liberté. Pour que l'on se sente moins isolé, nous avons mis en place des moyens pour rester en lien (Conférences téléphoniques, Messenger, Visio). Un Conseil d'Administration a même été fait par conférence téléphonique. Nous avons réalisé un Flash Mob par Visio, que vous pouvez voir sur Youtube :

- « Flash Mob des confinés »

Le dé confinement a été la liberté de pouvoir ressortir, mais cela a été difficile pour certains. C'est pour cela que la « Baraque du Lien » a vu le jour. (Action collective Délégation APF France handicap 41/GEM En Avant!41). Nous sommes contents de nous retrouver.



La « Baraque du Lien »

Le but est d'aller à la rencontre des adhérents chez eux ou dans les parcs, pour recréer du lien, pour partager un pique-nique ou un goûter.

Suivi d'un questionnaire pour connaître nos envies futures et ainsi permettre aux professionnelles d'écrire les futurs projets.

Grâce à ce projet nous espérons rencontrer de nouveaux adhérents.



Nos projets

* Nous avons repris le théâtre avec Juliette.

* Nous avons recommencé la danse adaptée avec Stéphanie Prieur (Action Collective Délégation APF France handicap 41/GEM En Avant! 41)

* Notre projet RCF avec l'émission SoliCap reprend différemment, il sera sur des thèmes d'actualité.

RCF RADIO

* Nous sommes impatients d'aménager dans notre nouveau local qui se situe à Blois Vienne.

i

N'hésitez pas à nous rejoindre sur nos réseaux :

Youtube : Virginie fait sa comédie
Facebook : GEM en avant 41
Blog : www.gemenavant.fr

L'Entreprise Adaptée de Tours

APF Entreprises Tours a le statut d'Entreprise Adaptée (E.A.) : sa mission sociale est d'employer durablement des travailleurs en situation de handicap à hauteur minimum de 55% de son effectif.

Les personnes en situation de handicap ont un statut de salariés de droit commun.

Créée en 1972, APF Entreprises Tours se positionne dans les secteurs suivants : SAV des compteurs électriques et électroniques, câblage, assemblage électromécanique, numérisation de dossiers divers, blanchisserie industrielle, centres d'appels, services tertiaires aux Entreprises.

Forte de 115 collaborateurs dont 90 en situation de handicap, l'EA de Tours réalise un chiffre d'affaire de 5 Millions d'euro.

Son savoir-faire est reconnu tant pour ses activités industrielles que celles du domaine du tertiaire.

L'EA de Tours est l'une des 24 EA de APF Entreprises, au sein de APF France handicap.

Bernard Laurent, Directeur de l'EA de Tours



APF entreprises Tours
22 rue de Suède
37100 Tours
Tél. 02 47 54 29 48

ESAT APF France handicap

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) est la nouvelle appellation du Centre d'Aide par le Travail (CAT) résultant de la loi du 11 février 2005. Chaque ESAT est autorisé, tarifé et contrôlé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et relève du Code de l'action sociale et des familles. Il s'agit d'un établissement du secteur adapté et protégé ou dit du secteur du travail protégé et adapté (STPA).

Véritable acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, les ESAT accueillent des personnes en situation de handicap dont les capacités de travail ne leur permettent pas, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise du milieu « dit ordinaire» ou dans une entreprise adaptée. L'établissement met en œuvre des actions de formations professionnelles, de maintien des connaissances ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale. Les travailleurs bénéficient donc d'un soutien médico-social, d'un accompagnement au projet de vie et professionnel en vue de favoriser leur épanouissement.

La finalité d'un ESAT est de permettre aux personnes en situation de handicap de trouver ou retrouver un emploi dans le milieu ordinaire. Les personnes en situation de handicap ne sont pas considérées comme salariés de l'ESAT mais comme usagers d'établissement médico-social. En effet, lors de l'admission dans un ESAT il n'y a ni contrat de travail, ni embauche, au sens du code du travail, il s'agit d'une orientation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, (CDAPH). Un Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail doit être signé par le directeur de l'établissement et la personne dans le mois suivant son admission. Ce contrat doit ensuite être transmis à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Fabrice Saint Oyant, Responsable de service ESAT Lunay



ESAT Lunay
ZI Fosse Tricot,
route de Vendôme
41360 Lunay
Tél. 02 54 72 84 60
esat.jeanmuriel@apf.asso.fr



ESAT Touraine
12 rue Aristide Briand
37390 Notre Dame d'Oé
Tél. 02 47 51 04 21

De nombreuses structures constituent les services 41 ...

Le pôle départemental 41 (hors ESAT)

Le Pôle compte, à ce jour, **87 salariés** (Personnes physiques) ou 67 Equivalent Temps Plein. Le Pôle réalise à l'année plus de 55.000 journées d'accompagnement et se mobilise auprès de plus de **340 bénéficiaires**.

Le Foyer « Jean Muriel » de Lunay est une structure d'hébergement de **32 places** – dispositif type «tremplin », accueillant des adultes, des deux sexes, en situation de handicaps moteurs avec ou sans troubles associés, travaillant à l'ESAT de Lunay mais pouvant provenir des différents départements du territoire national. Les grandes lignes du projet de la structure sont de permettre à la personne accompagnée de mûrir son projet de vie, d'acquérir son autonomie, de développer son auto-détermination et sa citoyenneté. Le foyer dispose pour cela d'une offre diversifiée d'habitats inclusifs favorisant les différents apprentissages à l'autonomie : **trois unités de vie** (un F6, un F2 et un studio) pour un total de 6 ou 7 personnes, sous la forme d'une structure pavillonnaire implantée au sein d'un lotissement d'habitations à Lunay, site désigné sous le terme « Le Lorieux » ; un **gite implanté sur le site du Foyer** « Jean Muriel » ; **deux appartements groupés** en milieu ordinaire, implantés dans la ville de Vendôme (type T3). Cette expérience de vie, seul ou en cohabitation, se réalise dans une volonté d'auto-détermination de la personne accompagnée.

Le SESSAD est un Service médico-social de proximité s'adressant aux enfants et adolescents âgés de **zéro à vingt ans** dont les difficultés rendent nécessaire la mise en œuvre de moyens médico-éducatifs en vue de leur permettre d'accéder à une scolarisation et à une inclusion sociale dans tous les lieux de vie ordinaire (école, lieux de loisirs, domicile…). Le SESSAD est agréé pour **35 places**. Ce service est destiné à apporter aux familles conseils et accompagnement, à approfondir les diagnostics ou à favoriser l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie. La souplesse et la mobilité inhérente à cette structure lui permet d'assurer un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique, quels que soient l'âge de la personne et le niveau de handicap. Le SESSAD se compose d'une équipe pluridisciplinaire : médecin MPR, orthophoniste, éducateur spécialisé, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, enseignant spécialisé…
Ils interviennent auprès des jeunes sur l'ensemble du département du Loir et Cher.

Le CR DYS41 est un Centre Ressources pour les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie-dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie), le TDA/H (Trouble Déficitaire de l'Attention avec/ou sans Hyperactivité) et le syndrome Dysexécutif. Le dispositif existe depuis avril 2015 et a pour but principal **d'évaluer le fonctionnement cognitif des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans** via une évaluation neuropsychologique. Le bilan neuropsychologique peut permettre de déboucher vers une hypothèse diagnostique, afin de mieux comprendre le profil cognitivo-comportemental du jeune, de proposer des préconisations et d'orienter vers des partenaires externes (bilans et consultations complémentaires, suivis). Le CR Dys 41 n'a pas pour vocation à faire un accompagnement à l'instar d'un SESSAD ou d'un CMP (Centre Médico-Psychologique), il s'agit d'une évaluation à un instant T de la situation du jeune pour faire le point sur les difficultés scolaires et du quotidien.

La reprise 2020

Septembre est là, les groupes ont fait leur rentrée en octobre et certaines activités vont se poursuivre avec le respect des gestes barrières et masqués. Le programme des activités régulières se diversifie : la danse adaptée, l'APA, gym douce, la sophrologie et l'atelier mémoire ont ré-ouvert leurs portes en septembre pour permettre au plus grand nombre de profiter de leur bien faits. Un grand merci à la Maison des Provinces Blois et Domitys pour leurs accueil en cette période si particulière







La reprise en septembre 2020 a été teintée de multiples actions comme l'analyse du diagnostic de la Baraque du Lien, l'organisation de **2 matinées infos** à destination des **proches aidants** et des **personnes atteintes de la** SEP à **Romorantin** et **Vendôme**. En même temps, il y a la réflexion d'un rendez-vous aux couleurs de noël, la préparation de l'école de la SEP en 2021 et aussi la mise en place d'une action collective « Apprendre à bien manger ».

Les adhérents s'envolent

Après cette longue période de confinement, notre partenariat avec l'association « Allons plus haut » fait s'envoler et rêver de nouveau nos adhérents. Malgré une activité remontante de notre aérostier pendant cette période estivale, les adhérents ont pu reprendre les vols tranquillement depuis juin. Lauriane, Olivier et Nicolas ont tout 3 pu profiter d'un vol adapté et des sensations procurées à plusieurs mètres d'altitude au dessus de notre Loir-et-Cher. Une soirée haute en couleurs depuis le gonflage du ballon multicolore en passant par le décollage puis l'atterrissage et le rangement de la montgolfière.





Retour sur un vol avec « Allons plus haut »

"Un grand merci pour l'envoi des photos d'Olivier, revoir les photos m'ont fait revivre cet inoubliable moment, j'ai redécollé aussitôt. Depuis ce vol, je suis serein sans médicament, je me revois assis dans la nacelle calé dans ces sièges, la sérénité incroyable que j'ai ressenti et bien sur l'incroyable vue. Le soir assis dans ma chaise roulante une fois le soleil couché le silence de la nuit s'installe je m'imagine encore dans ce vol, il ne manque que le bruit du bruleur et hop je vole. Inspiré des photos que Olivier à pris, je fais durer ce plaisir intense que j'ai vécu. Pour cela je remercie l'association « Allons plus haut » et tous les bénévoles/membres, bien sûr un énorme merci au SAMSAH APF France handicap pour m'avoir inscrit à ce vol, je suis conscient de la chance que j'ai eu hélas il me faut atterrir car les séances de kiné me ramènent sur cette jolie terre. Un grand merci !"

Nicolas



SOMMAIRE



La baraque du lien vient chez vous

Vous avez sûrement reçu notre carte postale ? Non pas pour vous raconter nos vacances mais plutôt pour vous proposer que l'on se rencontre au plus proche de chez vous pendant cette période estivale qui s'annonçait différente.



Depuis le 1er juillet, les équipes du GEM En Avant!41 et de la délégation se relayent afin de parcourir le Loir-et-Cher et rencontrer nos adhérents, partenaires, proches et futurs adhérents. Vous êtes nombreux à avoir répondu présents ! Virginie, Sabrina, Lara, Léna, Philippe, Colette, Didier, Maryse, Marie, et bien d'autres, sont venus à la rencontre des adhérents, des proches et des partenaires avec le minibus, le barnum, la thermos de café et de thé… L'objectif principal : se revoir même masqué, échanger, revendiquer et partager ! Pour cela, l'équipe avait travaillé sur 2 outils : une enquête autour du lien social pour que les adhérents redessinent leurs projets 2021 aux couleurs des axes du projet associatif et une enquête à destination des proches-aidants afin de proposer une écoute de leurs besoins pour apporter un soutien et des rendez-vous en 2021.



Le SAMSAH est un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de handicap. Le SAMSAH est situé à Blois et intervient sur l'ensemble du département du Loir et Cher. Il est agréé pour **45 places** : 32 places destinées à accueillir des personnes handicapées adultes déficients moteurs avec ou sans troubles associés et 13 places réservées à l'accueil de personnes cérébro-lésées. Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert. La structure SAMSAH est autorisée à accompagner des adultes vivant à domicile à partir de 18 ans et dans la limite d'un diagnostic posé avant 60 ans. L'équipe pluridisciplinaire est composée de : médecin MPR, infirmières, aides-soignants, psychologues, neuropsychologues, ergothérapeutes, conseillères en économie sociale et familiales, diététicienne, psychomotricienne, aide médico-psychologique.

Le SAVS est un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Le Pôle 41 compte deux SAVS, l'un situé sur **Vendôme** (intervenant principalement sur le Nord du Département et agréé pour 32 places), l'autre situé sur **Blois** (intervenant principalement sur le centre et le sud du département et agréé pour 24 places). Les deux Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Cet accompagnement peut également porter sur l'accès aux droits, aux soins, au logement, l'organisation et la réalisation d'activités de la vie sociale et domestique ou encore l'accès à des moyens de compensation. Les besoins de l'usager sont définis par l'équipe pluridisciplinaire avec lui, dans le cadre de l'élaboration de son projet individualisé de prise en charge et d'accompagnement.
Ce projet tient compte de son projet de vie (en matière de logement, de vie sociale et familiale, de citoyenneté, etc.), de ses capacités d'autonomie et de vie sociale et des préconisations de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



Pôle Services de Blois (41)

Alain Dupont, Directeur du pôle départemental 41 (hors ESAT)

Service	Adresse	Téléphone	Mail
Foyer Jean Muriel	Domaine de la Montellière 41360 Lunay	02 54 73 56 02	foyer.lunay@apf.asso.fr
SESSAD	2 rue René Fonk 41000 Blois	02 54 42 30 98	sessad.blois@apf.asso.fr
CR DYS 41	2 rue René Fonk 41000 Blois	09 67 55 44 98	crdys41@apf.asso.fr
SAVS/SAMSAH	1 rue Arago 41000 Blois	02 54 51 94 94	savs.blois@apf.asso.fr samsah.blois@apf.asso.fr
SAVS	1ter rue Charles Peguy 41100 Vendôme	02 54 67 13 05	savs.vendome@apf.asso.fr

SOMMAIRE



Un été pas comme les autres

Dans la dynamique d'entraide, de mobilisation et de solidarité mise en œuvre depuis mi-mars, les délégations d'APF France handicap ont eu à cœur d'accompagner la sortie du confinement tout au long de l'été. Cette situation inédite a invité votre délégation d'Indre-et-Loire à réorganiser son quotidien et à adopter de nouvelles pratiques. Nous avons souhaité continuer de garder ce lien entre les adhérents, les bénévoles et l'association. L'équipe a été là, à vos côtés, pendant cet été dé-confiné, en vous proposant un maintien de la chaîne téléphonique solidaire, des visites individualisées à la délégation ou proche de votre domicile, ou encore sous forme de rencontres collectives appelées « Douceurs récréatives».

L'objectif de ces temps d'échange avec vous, était de recueillir votre vision de l'actualité et d'APF France handicap et surtout de se questionner sur **« Comment imaginer ensemble l'avenir avec APF France handicap ?».**

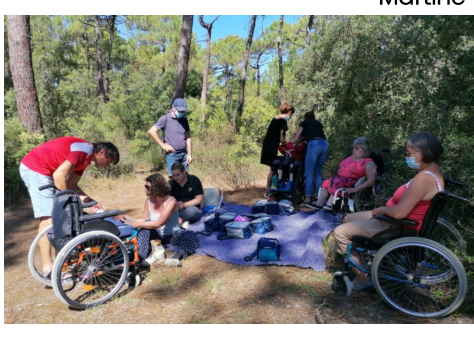
Nous avons ainsi organisé plus de **21 rencontres individuelles**. Nous avons sillonné plus **de 10 communes du département**, passant de Langeais à Chinon, d'Amboise et de Cigogné aux communes de Tours Métropole. Nous avons posé nos tables de pique-nique dans plus de **11 lieux différents** (parcs et guinguettes). Enfin, plus de **52 personnes adhérentes,** bénévoles ou usagers des services ont souhaité participer à cette nouvelle initiative et nous les en remercions.

Nous espérons aujourd'hui que ces rencontres ont été pour vous une « vraie bouffée d'air ». Pour l'équipe, se fut un vrai plaisir de tous vous retrouver.

Le séjour à l'Ile d'Oléron

Bleu azur ! C'est la couleur du ciel qui nous a accompagné tout le long de notre semaine à Oléron. C'est aussi la couleur des sentiments qui m'ont traversée tant j'ai apprécié les heures que j'ai passée avec mes compagnons de voyage et nos accompagnateurs. J'ai tout aimé ! Les visites des sites (phare de Chassiron, le petit train de Saint-Trojan-les-Bains, les dégustations, …), les heures partagées avec mes compagnons de voyage, la bonne humeur de tous et la gentillesse de tous ceux qui ont contribué à ce séjour, tellement agréable qu'il me reste un souhait : repartir ! J'ai à cœur de dire que l'organisation a été sans faille et je suis sûr que toutes et tous ont profité, comme moi, de ces très belles journées qui ne manqueront pas de rester dans nos mémoires.

Martine Bonneau



7 adhérents et 3 bénévoles ont pris la route le lundi 7 septembre 2020 pour l'île d'Oléron pour passer une semaine de détente. Ce projet a pu voir le jour grâce à la collecte de fonds "Fête du sourire", organisée en 2018 au Super U de Joué-lès-Tours. Nous remercions donc l'ensemble du personnel du Super U Joué-lès-Tours, les bénévoles et les nombreux sympathisants qui nous permettent chaque jour de mettre en place de beaux projets tels que celui-ci !

Mieux vivre sans se ruiner !

La délégation a envoyé en janvier 2018 aux adhérents un questionnaire afin de connaître leurs vœux sur les thématiques d'actions à mener en 2018-2019. La thématique autour de la santé et du bien-être (nutrition, sophrologie, méditation, relaxation, esthétique) a été largement retenue par les adhérents. **L'actualité 2020 a conforté l'équipe des bien faits d'un tel projet.**

Le confinement et le dé-confinement a fait naître chez certaines personnes l'envie de découvrir des techniques et des astuces adaptées leur permettant d'avoir une meilleure santé physique, d'être bien dans leur habitat, et peut-être, transformer leur vie quotidienne.

Depuis septembre, une équipe composée de bénévoles, d'adhérents et accompagnée par les salariés de la délégation, travaillent sur la mise en place d'un nouveau projet triennal 2021-2023 intitulé **« Mieux vivre sans se ruiner »** dessiné autour de trois thématiques :

1- Cuisine & Alimentation (consommer mieux et local)

2- Produits cosmétiques & ménagers (respecter l'environnement et prendre soin de sa santé)

3- Bien-être intérieur (découvrir des pratiques favorisant un épanouissement personnel, personnaliser son habitat pour être bien chez soi)

L'équipe avance bien. Nous avons pris contact avec quelques partenaires associatifs, et nous avons trouvé notre premier partenaire financier. la Caisse d'Epargne région Centre Val de Loire a accepté de nous suivre dans cette aventure.





Ensemble sur le chemin de la tolérance !

En 2016, un groupe « SENSI'CAP » a été créé pour permettre à des personnes en situation de handicap de partager leur vie quotidienne avec des enfants et des adultes lors d'événements ou de sensibilisations dans les écoles et entreprises.

Ce groupe se réunit **une à trois fois par mois.** Ces rencontres ont pour objectif de mieux se connaître, de préparer ses interventions et d'améliorer sa prise de parole. Ces temps d'échange sont coordonnés par Véronique Soullard, Chargée du développement de la vie associative de la Délégation et/ou Emilie Lailler, Référente accompagnement social au sein de l'ESAT.

Plus précisément, après avoir choisi le nom, le logo et le slogan de SENSI'CAP, le groupe travaille sur plusieurs projets tels que la conception d'une exposition photos, de deux films documentaires sur l'accès aux loisirs et le handicap invisible et d'un jeu pédagogique intitulé « Dialogue par l'image ».

Ce groupe est motivé et pleins d'ambitions. Il se réunit **le mardi de 13h30 à 15h30 ou le mercredi de 10h à 12h** à l'ESAT de Notre Dame d'Oé et **un vendredi par mois de 13h30 à 16h00** à la Délégation. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer SENSICAP et participer .

V.S

Émission SOLICAP sur la radio RCF

J'ai eu l'honneur de participer à un enregistrement sur radio RCF sur "un été pas comme les autres". C'était une première ! Ce fut impressionnant de se savoir écouter sur les ondes.

Je me suis appuyée sur ce que j'ai partagé avec les personnes à "mobilité réduite", la découverte, la sensibilité, la convivialité, "ROMPRE L'ISOLEMENT ".

Cette émission m'a permis de prendre conscience comment partager avec les adhérents et poursuivre nos actions avec ce covid-19 !



M.C Babtiste